L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MARDI, 1er OCTOBRE 1889.

## Ventes de Propriétés Foncières

-POUR-

# TAXES DE VILLE.

**La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.**

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 26me jour d'octobre, A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ESCOUBAS, J. C. M.—
3406 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à..........$4 82
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 97, borné par les rues Bourgogne, Rampart, Bienville et Conti, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourgogne sur 75 pieds de profondeur.

FAILLE, ELIZABETH—
3827 Pour taxes de ville des années 1882, $127; 1883, 80; 1884, 80; 1885, 101 60; 1886, 80 80; 1887, 80 80.
Montant à..........$550 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 158, borné par les rues Royale, Paix, Bagatelle, Union et Dauphine, formant l'encoignure des rues Royale et Paix, mesurant 64 pieds de face à la rue Royale sur 128 pieds de profondeur sur la rue Paix.

FAILLE, ELIZABETH—
3828 Pour taxes de ville des années 1882, $38 10; 1883, 24; 1884, 24; 1885, 45 72; 1886, 36 36; 1887, 36 36.
Montant à..........$204 54
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 158, borné par les rues Royale, Union, Bagatelle, Dauphine et Paix, formant l'encoignure des rues Royale et Union et mesurant 64 pieds de face à la rue Royale sur 71 pieds de profondeur.

FRIEND THOMAS—
3938 Pour taxes de ville des années 1885, $50 80; 1886, 40 40; 1887, 26 26.
Montant à..........$117 46
Quatorze lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 24 dans l'ilet No 474, bornés par les rues St Denis, Marengo, Dryades et Milan, les lots Nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue St Denis sur 150 pieds de profondeur; les lots 13, à 17 formant l'encoignure des rues St Denis et Marengo et mesurant 150 pieds de face à la rue St Denis sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos 18 à 22 mesurant 150 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Dryades sur 150 pieds de profondeur.

FOURTON, CHAS—
4034 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$6 06
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 895 borné par les rues Roman, Laharpe, Colombus et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

FEE J. W.—
4044 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$80 80
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 264, borné par les rues Baronne, Brainard, Philip et Jackson mesurant 65 pieds de face à la rue Baronne sur 123 pieds de profondeur.

GUILLOT, MME C.—
4108 Pour taxes de ville des années 1880, $21 c5; 1881, 21 41; 1882, 38 10; 1883, 24; 1884, 24; 1885, 33 02; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à..........$222 98
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 293, borné par les rues Remparts Bassin, Girod et Julia mesurant 17 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

GILMAN, VVE W. S.—
4164. Pour taxes de ville des années 1880, $40 06; 1881, 39 25; 1882, 69 85; 1883, 44; 1884, 44; 1885, 55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44.
Montant à..........$381 92
Sept lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 dans l'ilet No 361, bornés par le Canal Carondelet, les rues White, Broad et Conti, mesurant comme suit: le lot No 1 formant l'encoignure du Canal Carondelet et de la rue White et mesurant 30 pieds de face au Canal Carondelet sur 102 pieds de profondeur sur la rue White et 104 pieds de l'autre côté, les lots Nos 2, 3, 4, 5 et 6 mesurant chaque 30 pieds de face au Canal Carondelet sur 107 pieds de profondeur et le lot No 7 mesurant 30 pieds de face au Canal Carondelet sur 119 pieds de profondeur.

GERARD, CHAS No 1—
4195 Pour taxes de ville des années 1880, $5 37; 1881, 8 24; 1882, 11 11; 1883, 7 07; 1884, 7 00; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 7 07.
Montant à..........$60 75
Un ilet de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme ilet No 1208 borné par les rues Française, Force, Union et Vertu, mesurant 120 pieds de face à la rue Française sur 120 pieds de profondeur.

GRAHAM, MORGAN M.—
4417. Pour taxes de ville des années 1882, $14 70; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$59 02
Huit lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 à 10 dans l'ilet No 161, bornés par les rues Atlantique, Newton, Pacifique et Homer, formant l'encoignure des rues Atlantique et Newton mesurant 258 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

GIRARDEY, C. E.—
4430. Pour taxes de ville des années 1883, $6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à..........$15 68
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 dans l'ilet No 765 ou 768, borné par la rue St Bernard, les rues Lapeyrouse, Dubuis et Roman, mesurant 54 pieds de face à la rue St Bernard sur 118 pieds de profondeur.

GALLAGHER, MICHAEL—
[illegible] Pour taxes de ville des années 1886, [illegible] 1887, 54 54.
Montant à..........$109 08
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No [illegible] dans l'ilet No. 69, borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annonciation et Poeyfarre formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calliope, mesurant 23 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 76 pieds de profondeur.

GALLAGHER, MICHAEL—
4578 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$40 40
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 69, borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annonciation et Poeyfarre, mesurant 15 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 76 pieds de profondeur.

GALLAGHER, MICHAEL—
4580 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$40 40
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 69 borné par les rues St-Thomas, Chippewa, St-Marie et Félicité, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Thomas sur 159 pieds de profondeur.

HOLLAND, MME MARY—
4738 Pour taxes de ville des années 1880, $81 95; 1881, 80 28; 1882, 142 86; 1883, 90; 1884, 90 00; 1885, 119 38; 1886, 94 94; 1887, 94 94.
Montant à..........$794 37
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No, 1 44 borné par les rues Race, Constance, Magazine et Robin, mesurant 51 pieds de face à la rue Race sur 120 pieds de profondeur.

HYAMS, HERITIERS H. M.—
4796 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00.
Montant à..........$53 91
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 554, borné par les rues Toulouse, St-David, Salomon et St-Louis.

HECK, IGNATZ—
4819 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$86 61
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 1027, borné par les rues Union, Génie, Bagatelle et Odéon, formant l'encoignure des rues Union et Génie et mesurant 60 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur sur la rue Génie.

HUBBEL, DAVID—
4892. Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$68 53
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 1055, borné par les rues St-Antoine, Génie, Bagatelle et Liberté, mesurant 34 pieds de face à la rue St-Antoine sur 128 pieds de profondeur.

HOULIHAN, THOS.—
4829 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$69 44
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1 et 2, dans l'ilet No. 1342, bornés par les rues Dorgenois, Lapeyrouse, Gassage et Rochebave, formant l'encoignure des rues Dorgenois et Lapeyrouse, mesurant 64 pieds de face à la rue Dorgenois sur 128 pieds de profondeur sur la rue Lapeyrouse.

HENRY, THOS. L. ou HENNE—
4880 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16; 1884, 16; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à..........$138 88
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 22, borné par les rues Sixième, Levée, St-Thomas et Septième, mesurant 21 pieds 6 pouces de face à la rue Sixième sur 127 pieds de profondeur.

HEFLER, CHAS. ou HELFLER—
4884 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$69 44
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme le fond des lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 118, borné par les rues Laurel, Huitième, Constance et Neuvième, mesurant 25 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur 64 pieds de profondeur.

HATTERS, GEO. ou HATTERAS—
4899. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 03; 1882, 14 27; 1883, 9 00; 1884, 9 00; 1885, 11 43; 1886, 9 09; 1887, 2 02.
Montant à..........$71 95
Une portion de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme la moitié du lot No 24, dans l'ilet No 15, bornée par les rues Seguin, Barthélemy, Delaronde et Peter, mesurant 15 pieds de face à la rue Seguin sur 150 pieds de profondeur.

HUGHES, CHAS—
4990 Pour taxes de ville des années 1881, $5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$46 62
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12, dans l'ilet No 145, bornés par les rues Elmire, Homer, Pacifique et Jackson, formant l'encoignure des rues Elmire et Homer, mesurant 64 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur sur la rue Homer.

HENRY, ED.—
4996. Pour taxes de ville des années 1881, $8 03; 1882, 14 29; 1884, 9 00; 1885, 11 43; 1886, 9 09.
Montant à..........$51 84
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots A, B et 2 dans l'ilet No 7, borné par les rues Walnut, Walter, Front et Chestnut, formant l'encoignure des rues Walnut et Water, et mesurant 60 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur sur la rue Water.

HOLLOWAY, CHARLES—
5021. Pour taxes de ville des années 1888, $150; 1884, 140; 1885, 190 50; 1887, 121 20.
Montant à..........$601 70
Trois lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 19, 20 et 21, dans l'ilet No 202, borné par les rues Prytanée, Philip, Colisée et Jackson, formant l'encoignure des rues Prytanée et Philip et mesurant 90 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

HUERTON, HYPOLITE—
5025 Pour taxes de ville des années 1882, $57 16; 1883, 36; 1884, 36; 1885, 45 72; 1886, 36 36; 1887, 36 36.
Montant à..........$247 59
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19, dans l'ilet No. 70, borné par les rues Conti, Dauphine, Bourbon et St-Louis, mesurant 41 pieds de face à la rue Conti sur 61 pieds de profondeur.

HOSMER, ARSENE L.—
5028 Pour taxes de ville des années 1883, $88 00; 1884, 88; 1885, 111 76; 1886, 80 80; 1887, 80 80.
Montant à..........$449 36
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 3 ou A et B 3 dans l'ilet No 115, borné par les rues Remparts, Bassin, St-Louis et Toulouse, mesurant 46 pieds de face à la rue Remparts sur 67 pieds 4 pouces de profondeur.

HENDERSON MARY W.—
5039 Pour taxes de ville des années 1883, $20 00; 1884, 20 00; 1885, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$106 80
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 165, borné par les rues Washington, Chestnut, Camp et Quatrième, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur.

HOGAN, JOHN—
5077 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à..........$45 72
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 321, bornés par les rues Liberté, Joséphine, St-André et Franklin, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Joséphine et Liberté, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 100 pieds de profondeur, le lot No 2 mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 100 pieds de profondeur.

HICKEY, MME ELLEN—
5089. Pour taxes de ville des années 1884, $10 00; 1885, 12 70.
Montant à..........$22 70
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No 389 borné par les rues Locust, Melpomène, Magnolia et Thalie, formant l'encoignure des rues Melpomène et Locust, mesurant 31 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Melpomène sur 95 pieds de profondeur.

HENRY, JR JEAN BAPTISTE—
5091 Pour taxes de ville des années 1885, $88 90; 1886, 70 70.
Montant à..........$159 60
Deux lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 159, bornés par les rues Bienville, Marais, Villeré et Douane, mesurant 52 pieds de face à la rue Bienville sur 139 pieds de profondeur.

HYAMS, H. M. et J. R. et als. ou HYAMS, H. M.—
5114 Pour taxes de ville des années 1885, $12 70; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$36 94
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié de l'ilet No 554, bornée par les rues Toulouse, St-David, Salomon et St-Louis, faisant face à la rue Toulouse.

HAGAN, JAMES—
5123. Pour taxes de ville des années 1885, $35 56; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à..........$92 12
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 et 12, ou 13 à 15, dans l'ilet No 188, bornés par les rues Chestnut, Harmonie, Colisée et Huitième, formant l'encoignure des rues Chestnut et Harmonie, mesurant 62 ou 98 pieds de face à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
5124 Pour taxes de ville des années, 1885, $127; 1886, 101; 1887, 101.
Montant à..........$329 00
Trois lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 3, dans l'ilet No 189, bornés par les rues Chestnut, Pleasant, Colisée et Harmonie, formant l'encoignure des rues Chestnut et Pleasant, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds 6 pouces de profondeur.

HAGAN, CLARA M.—
5125 Pour taxes de ville des années 1885, $30 48; 1886, 24 24; 1887, 28 28.
Montant à..........$83 00
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 299, borné par les rues Jackson, White, Franklin et Philip, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur 130 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M.—
5126. Pour taxes de ville des années 1885, $7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$19 74
Trois lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 à 5, dans l'ilet No 305 borné par les rues Première, Prieur, Locust et Deuxième, mesurant 96 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M.—
5127 Pour taxes de ville des années 1885, $10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$26 32
Quatre lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 10 à 13, dans l'ilet No 305, borné par les rues Prieur, Deuxième, Locust et Première, formant l'encoignure des rues Prieur et Deuxième, et mesurant 54 pieds de face à la rue Deuxième sur 141 pieds de profondeur.

HUG, MME JOS.—
5128 Pour taxes de ville des années 1886, $53 43; 1887, 48 48.
Montant à..........$104 66
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 240 borné par les rues Carondelet, Deuxième, Baronne et Première, formant l'encoignure des rues Carondelet et Deuxième et mesurant 33 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

HOWARD, E. B.—
5136. Pour taxes de ville des années, 1885, $152 40; 1886, 121 20; 1887, 121 20.
Montant à..........$394 80
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot B dans l'ilet No 186, borné par les rues Quatrième, Camp, Chestnut et Washington, mesurant 100 pieds de face à la rue Quatrième sur 129 pieds de profondeur.

HUHN ou HAHN, CARL—
5151 Pour taxes de ville des années 1885, $25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$65 80
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 69, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Poeyfarre et Calliope, mesurant 15 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 76 pieds de profondeur.

HOLZ, JOS., ou SUC. JOS.—
5214. Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, 10 10.
Montant à..........$20 20
Sept lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 17 à 23 dans l'ilet No 601, bornés par les rues White, Perdido, Gravier et Broad, mesurant 209 pieds de face à la rue White sur 253 pieds de profondeur.

HECHINGER, MME ISAAC—
5219 Pour taxes de ville des années 1886, $44 44; 1887, 44 44.
Montant à..........$88 88
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'ilet No 121, borné par les rues Annonciation, Delord, Poeyfarre et Constance, mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 77 pieds de profondeur.

HOWARD, JOSEPHINE T.—
5232. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$30 30
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 20, dans l'ilet No 141, borné par les rues Magazine, Thalie, Melpomène et Constance, formant l'encoignure des rues Magazine et Thalie, mesurant 21 pieds de face à la rue Magazine sur 116 pieds de profondeur.

HARNAN, PATRICK—
5234 Pour taxes de ville des années 1886, $15 15; 1887, 15 15.
Montant à..........$30 30
Dix lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 10 dans l'ilet No 506, borné par l'avenue Bienville, les rues Scott, Douane et Cortez; le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue Scott et mesurant 32 pieds de face à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 9 mesurant 256 pieds de face à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur; le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue Cortez et mesure 32 pieds de face à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur.

HARNAN, PATRICK—
5237. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$12 12
Cinq lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 à 9 dans l'ilet No 12, borné par les rues Broadway, Foucher, Water et Chestnut; le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur, le lot No 6 formant l'encoignure des rues Foucher et Broadway et mesurant 30 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 7 à 9 mesurant 90 pieds de face à la rue Foucher sur 120 pieds de profondeur.

HARNAM, PATRICK—
5242. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$6 06
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 305, borné par les rues Perrier, Colisée, Joseph et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

HARNAN, PATRICK—
5246. Pour taxes de ville des années 1886, $6 06, 1887, 6 06.
Montant à..........$12 12
Douze lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11 à 22 dans l'ilet No 564, bornés par l'avenue Napoléon, les rues Jena, St-George et St-André; les lots Nos 11 à 13 mesurant chaque 33 pieds de face à la rue St-George sur 150 pieds de profondeur; le lot No 14 formant l'encoignure des rues Jena et St-Georges et mesurant 30 pieds de face à la rue Jena sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos 15 à 22 formant l'encoignure des rues Jena et St-André et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jena sur 100 pieds de profondeur.

HEIDEMANN, HENRY—
5248 Pour taxes de ville des années 1886, $40 40; 1887, 40 40.
Montant à..........$80 80
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 R, dans l'ilet No. 332 borné par les rues Canal, Broad, Douane et Dorgenois, mesurant 87 pieds de face à la rue Canal, 50 pieds dans le fond sur 100 pieds de profondeur d'un côté et 103 pieds de l'autre.

HEIDEMANN, HENRY—
5249 Pour taxes de ville des années 1886, $6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$12 12
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'ilet No 332, borné par les rues Dorgenois, Broad, Douane et Canal, mesurant 36 pieds de face à la rue Dorgenois, 40 pieds dans le fond sur 127 pieds de profondeur d'un côté et 140 de l'autre.

HYAMS, H. M.—
5256 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$24 24
Onze lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 10 à 21 dans l'ilet No. 540, bornés par l'avenue Carrollton, les rues Toulouse, St-David et St-Louis; les lots Nos. 10 à 14 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 128 pieds de profondeur, sur une ligne et 127 pieds sur l'autre, le lot No 15, formant l'encoignure des rues Toulouse et St-David et mesurant 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 157 pieds de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues St Louis et St-David et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 127 pieds de profondeur, les lots Nos 17 à 21 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 127 pieds de profondeur.

HATZOG, MARY—
5302 Pour taxes de ville des années 1886, $14 14, 1887, 20 20.
Montant à..........$34 34
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10, dans l'ilet No 120, borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Bordeaux et Lyon, mesurant 60 pieds de face à la rue Jersey sur 125 pieds de profondeur.

HARMAN, P. ou HARNAN—
5305 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12; 1887, 12 12.
Montant à..........$24 24
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 201, borné par les rues Cadiz, Magazine, Jena et Constance, mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur.

HALE, MME MARY, femme de GEO. PORTHEOUS—
5321 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$404
Cinq lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans l'ilet No. 183, borné par les rues Camp, Delord, Prytanée, St-Charles, et le Cercle Tivoli, mesurant 127 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur.

HALE, MME MARY, FEMME DE GEORGE PORTHEOUS—
5322. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$30 30
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 22 et 23, dans l'ilet No 182 bornés par le Cercle Tivoli, les rues Delord, Prytanée, Camp et St-Charles, le lot No 22 mesurant 27 pieds de face au Cercle Tivoli sur 81 pieds de profondeur, le lot No 23 mesurant 27 pieds de face au Cercle Tivoli sur 96 pieds de profondeur.

HOWARD, MLLE MARGARET—
5323. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$80 80
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 160, borné par les rues St-Joseph, Magazine, Camp et Delord, mesurant 24 pieds de face à la rue St-Joseph sur 124 pieds de profondeur.

HART, MAYBIN H.—
5330. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$30 30
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 307, borné par les rues Thalie, Howard, Freret et Erato, mesurant 32 pieds de face à la rue Thalie sur 98 pieds de profondeur.

HART, MAYBIN H.—
5331 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$30 30
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 54, borné par les rues Peters, Commerce, Julia et St-Joseph, mesurant 17 pieds de face à la rue Peters sur 100 pieds de profondeur.

HART, MAYBIN H.—
5333 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$6 06
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No. 297 borné par les rues Bernadotte, Anthony, Bandin et Banks.

HOWARD, BERNARD B.—
5340 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$131 30
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No. 191, borné par les rues Prytanée, Melpomène, St-Charles et Thalie, formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène et mesurant 65 pieds de face à la rue Prytanée sur 164 pieds de profondeur.

HARMAN, P. ou HARNAN—
5356. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$30 30
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 282, borné par les rues Ste-Anne, Galvez, Miro et Orléans, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 79 pieds de profondeur.

HEINTZ, JAS.—
5369 Pour taxes de ville des années 1883, $14 00; 1887, 14 14.
Montant à..........$28 14
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 616, borné par les rues Mandeville, Marigny, Villeré et Robertson, mesurant 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur.

HONOLD, ADAM F.—
5380 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$20 20
Sept lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8, 9, 10, 11 12 et 13 dans l'ilet No 722, borné par les rues Piété, Prosper, Louisa et Claiborne; les lots Nos 7, 8, 9 et 10 formant l'encoignure des rues Piété et Prosper et mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds de profondeur, les lots Nos 11, 12 et 13 formant l'encoignure des rues Prosper et Louisa et mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prosper sur 118 pieds de profondeur.

HEFFERAN, MLLE ALICE R.—
5390 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$22 22
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 108 dans l'ilet No 46, borné par les rues St-Thomas, Rousseau, Seraphine et Première, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Thomas sur 120 pieds de profondeur.

HILLMAN, MME LAMORIE O.—
5391 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$16 16
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 50, borné par les rues Washington, Rousseau, St-Thomas et Quatrième, mesurant 31 pieds de face à la rue Washington sur 126 pieds de profondeur.

HARRIS, MME JOHN H.—
5392 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$10 10
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 50 borné par les rues Quatrième, Rousseau, St-Thomas et Washington, mesurant 25 pieds de face à la rue Quatrième sur 115 pieds de profondeur.

HARVEY, SUC de HY.—
5394 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$60 60
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie des lots Nos 12 et 17 dans l'ilet No 104, bornée par les rues Félicité, Annonciation, Laurel et Ste-Marie, mesurant 36 pieds de face à la rue Félicité sur 102 pieds de profondeur.

HART, MME HENRY D.—
5400 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$60 60
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 11, dans l'ilet No 233 borné par les rues St-Charles, Carondelet, Deuxième et Première, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

HUG, JOS.—
5401. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$40 40
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 4, dans l'ilet No 346, borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, mesurant 31 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

HERO, CHAS M.—
5404 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..........$10 40
Un ilet de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No. 332, borné par les rues Howard, Quatrième, Liberté et Washington, mesurant 257 pieds sur une ligne et 258 pieds sur l'autre sur 300 pieds.

IMBERT, THEOPHILE—
5458. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$52 08
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet No 324, borné par les rues Orléans, Rocheblave, Dorgenois et Ste Anne, mesurant 25 pieds de face à la rue Orléans sur 104 pieds de profondeur.

IMBERT, THEOPHILE—
5459. Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, 12 40; 1882, 22 23; 1883, 14; 1884, 14; 1885, 17 78; 1886, 14 14; 1887, 14 14.
Montant à..........$121 53
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No. 324, borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 25 pieds de face à la rue Ste Anne sur 104 pieds de profondeur.

IRWIN, JOHN—
5472 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 7 94; 1883, 5 00; 1884, 4 00; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à..........$40 91
Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7, dans l'ilet No 7, bornés par les rues Odéon, Decatur, DeArmas et Orléans, mesurant 62 pieds de face à la rue Odéon sur 133 pieds de profondeur.

JACQUET, J. R.—
5569 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6, 1884, 6 00.
Montant à..........$38 25
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 757, bornée par les rues Ste-Anne, Orléans, Broad et White, mesurant 30 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 174 pieds de profondeur.

JOLISSAINT, H.—
5574 Pour taxes de ville des années 1880, spéciale $3 65; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à..........$44 25
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'ilet No. 260, borné par les rues Remparts, Bagatelle, Union et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts sur 90 pieds de profondeur.

JULIAN NARCISSE et E.—
5578 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 10 16; 1886, 8 08.
Montant à..........$72 15
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 202, borné par l'avenue St. Bernard, les rues Claiborne, Prieur, D'Abadie et Johnson, mesurant 27 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur.

JACQUET, C. ALFRED ou CHAS A.—
5606 Pour taxes de ville des années 1880, $36 42; 1881, 35 65; 1882, 63 50; 1883, 40; 1884, 40; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à..........$447 30
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 475, bornée par les rues Elmire, Désirée, Marais et Urquhart, mesurant 241 pieds sur 342 pieds.

JOHANNES, SUC de H. D.—
5605. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8, 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..........$66 41
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 317, borné par les rues Villeré, Musique, Arts et Urquhart, mesurant 40 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds de profondeur.

JASON, ADELINE D ou ADELINE C.—
5631 Pour taxes de ville des années 1881, $7 14; 1883, 12 66; 1885, 8 00; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..........$43 14
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5 ou 7, dans l'ilet No. 702, borné par les rues Bourbon, Kerlerec, Columbus et Dorbigny, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur 100 pieds de profondeur.

JORDA, JEROMAN ou JERONIMO—
5666 Pour taxes de ville des années 1882, $38 75; 1885, 254 00; 1886, 242 40; 1887, 242 40.
Montant à..........$1,094 55
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No 1, borné par les rues Front, Canal, Peters et Common, formant l'encoignure des rues Front et Canal, mesurant 23 pieds de face à la rue Front, sur 90 pieds de profondeur.

JOSEPHINE, MARY—
5668 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à..........$41 28
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No. 1259, borné par le Chemin du Bayou, les rues Columbus, Broad et Dorgenois, mesurant 45 pieds de face au Chemin du Bayou sur 145 pieds de profondeur.

JOACHIM ADAM—
5670 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à..........$15 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'ilet No. 643 borné par les rues Espagne, Robertson, Claiborne et Mandeville, formant l'encoignure des rues Espagne et Robertson et mesurant 35 pieds de face à la rue Espagne sur 115 pieds de profondeur.

JONES, JAMES—
5744. Pour taxes de ville des années 1886, $30 46; 1886, 36 36; 1887, 36 44.
Montant à..........$72 88
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 ou 14, dans l'ilet No 399, borné par les rues Frenso, St-Claude, Mandeville et Marais, formant l'encoignure des rues Frenso et St-Claude, mesurant 51 pieds de face à la rue Frenso, sur 100 pieds de profondeur.

JONES, JAMES—
5745. Pour taxes de ville des années 1885, $20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à..........$52 64
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 398, borné par les rues Française, Union, St-Claude et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Française sur 96 pieds de profondeur.

JONES JAMES—
5760 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..........$12 12
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme partie du lot No. 29, dans l'ilet No. 367, borné par les rues Lafayette, Port, Remparts et St-Claude, mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désigneront chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une partie suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété que le débiteur a un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes dues [illegible] par le dit débiteur [illegible] monnaie au comptant, monnaie légale des Etats-Unis, et le propriétaire vendu pourra être racheté, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et 20 pour cent et les frais pour ceux qui les dépens et la pénalité.

J. E. HARDY,
Collecteur de la ville.

## Athénée Louisianais.

### Concours littéraire de 1890

[illegible]

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box, 725.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CH. FAY, Parfumeur

PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

**La puissance de la mode !**

Rien de plus redoutable que cette puissance de la mode qui élève et détruit, tour à tour, les réputations les plus solides, rejetant aujourd'hui ce qu'elle admirait la veille....

Il est cependant un produit à qui cette mode capricieuse est sans cesse demeurée fidèle, lui faisant, chaque jour, une renommée de plus en plus brillante. C'est que celui-là—*L'Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*, dont l'efficacité s'est toujours hautement affirmée—a su, depuis longtemps, s'attirer les suffrages de nos élégantes—désireuses de conserver à leurs dents cette blancheur éclatante et à leurs gencives ce ton rosé qui assurent à la physionomie le plus séduisant aspect de fraîcheur et de grâce—et qu'avec l'appui de son charmante avocate, le précieux dentifrice est certain d'occuper constamment la première place sur toutes les tables de toilette.

Se trouve à la Nouvelle-Orléans chez Mme Vve CHAS. TROUILLY, Parfumerie, 138 Canal street.

## BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 30 septembre 1889.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

| | Echanges. | Balances. |
|---|---|---|
| Jusqu'ici cette semaine | $6,112,900 00 | $835,307 00 |
| Même temps la semaine dernière | 2,088,055 00 | 376,480 00 |

[illegible]

## BULLETIN COMMERCIAL.

### COTON.

[illegible]

### MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,800 balles.

[illegible]

### MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Inactif.

Coton: Middling Gulf 11⅛.

[illegible]

### MARCHE DE LIVERPOOL.

[illegible]

### MARCHE DU HAVRE.

[illegible]

### SUCRE ET MELASSE.

[illegible]

### GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

[illegible]

### PROVISIONS

A LA BOURSE.

[illegible]

### EPICERIES.

[illegible]

### FRUITS ET NOIX.

[illegible]

### GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

[illegible]

### PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

[illegible]

### MARCHANDISES DIVERSES.

[illegible]

### CHARBON

[illegible]

### VINS ET LIQUEURS.

[illegible]

### QUINCAILLERIE.

[illegible]

### BOIS DE CONSTRUCTION

[illegible]

### MARCHE AUX BESTIAUX.

[illegible]

### CHEVAUX ET MULETS

[illegible]

Mme E. HUREAU,
MODISTE FASHIONABLE,
No 196 RUE DU CANAL.
STYLE PARISIEN.
Nouveaux modèle de Corsets français et d'assortiment de robes une spécialité.
Le crêpe—Sur—Dix.

## FEUILLETON.

No 7. Commencé le 22 septembre.

# LE HASCHICH

ROMAN AMÉRICAIN

—ADAPTÉ PAR—

MARIE DARCEY.

XV

—Suite—

—Tout cela est arrivé à une époque où vous aviez plus de chagrin que vous n'en pouviez supporter; y ajouter eût été cruel, dit le jeune homme avec tendresse.

—Pourtant, aujourd'hui....

—Aujourd'hui, je vous supplie d'épargner toute explication à Hélène et à moi. Si vous pouviez deviner quelle erreur était la mienne! Si vous saviez que la place que je croyais être à moi était à.... à.... Ah! laissez-moi me taire!

—Un seul mot, mon enfant. Tu ne veux pas dire......

—Oui, mère. Elle aimait Austin!

Et Kenneth, à bout de forces, quitta la chambre en s'appuyant aux meubles.

Mme Hardy demeura douloureusement impressionnée par ses dernières paroles. Elle se demanda si Kenneth avait pu surprendre, pendant cette maudite nuit, une partie de son entretien avec Austin. Cela lui semblait impossible; elle savait que Kenneth n'avait pas revu son frère. Comment expliquer ce qu'il venait de dire?

Inquiète du départ subit de son fils, elle se leva, se rendit à sa chambre et le trouva déjà couché.

—Je suis venue te dire bonsoir, fit-elle en l'embrassant.

[illegible] résister plus longtemps.

—Ton front est brûlant, dit Mme Hardy en posant la main sur sa tête. Je vais envoyer chercher le médecin.

—C'est inutile, mère chérie, il n'y paraîtra plus demain.

Après lui avoir mis des compresses, Mme Hardy éteignit les lumières et se retira dans sa chambre, voisine de la sienne.

Le lendemain matin, ne voyant pas paraître son fils, Mme Hardy frappa à sa porte et, ne recevant pas de réponse, elle entra doucement. Kenneth était encore au lit, les yeux rouges et brillants, et se tenait la tête des deux mains.

Sérieusement effrayée, Mme Hardy fit prévenir le médecin de la famille et, s'agenouillant à côté du lit, elle versa des larmes amères sur l'unique enfant qui lui restait.

XVI

C'est vers cette époque que je me suis trouvé mêlé aux événements qui viennent d'être racontés. Je revenais de Paris où, pendant deux années, j'avais poursuivi mes études médicales sous la direction du célèbre docteur Charcot dans les cours, à l'Ecole de médecine, sur les maladies du système nerveux, sont fréquentés par des étudiants venus des cinq parties du monde.

A mon retour en Amérique, et, après un court séjour chez mon vieux père, le colonel Miller, j'étais revenu à New-York avec l'intention de m'y établir définitivement.

Pendant que j'habitais Paris, j'avais fait la connaissance de Kenneth Hardy qui, bien qu'appartenant à l'Ecole Centrale, venait souvent au quartier Latin voir ses compatriotes. Une grande sympathie nous avait promptement liés et, dès mon arrivée à New York, j'allai m'installer, selon ma promesse, à la maison Belmont, où mon ami m'avait retenu un appartement pouvant convenir à un jeune médecin débutant.

Lui et les siens me firent l'accueil le plus cordial. Ma première visite d'[illegible] à [illegible] le [illegible] de la [illegible] d'Austin Hardy.

XVII

Le domestique, que l'on avait envoyé chez le médecin, rentra en disant que celui-ci ne pouvait venir avant dix heures. C'est alors que Mme Hardy me fit prier de descendre voir son fils.

Je me rendis immédiatement à son appel, et, après un examen attentif du malade, je constatai qu'il était menacé d'une fièvre cérébrale; mais je préférais que cette nouvelle fût communiquée à Mme Hardy par son médecin habituel, le docteur Gough, qui avait été autrefois mon professeur. Je me contentai donc, en attendant son arrivée, de m'installer auprès de mon ami, de lui faire prendre ses potions, et de lui appliquer de la glace sur la tête.

Le docteur Gough vint à dix heures précises. Je fus heureux de voir que son opinion était semblable à la mienne et qu'il approuvait les mesures prises. Il informa, avec tous les ménagements possibles, Mme Hardy de la gravité de la maladie de son fils, déclarant qu'il fallait tenir compte des angoisses endurées par le malade après l'assassinat de son frère et le jugement de Gordon. Pour ce motif, il n'osait prévoir les complications qui pouvaient surgir; toutefois, en mettant les choses au mieux, il s'écoulerait au moins deux ou trois semaines avant la convalescence. M. Gough exprima en outre le désir de m'adjoindre à lui pour les soins de tous les instants, tandis que lui-même prendrait la direction générale du traitement et verrait le malade une ou deux fois par jour.

Cet arrangement adopté, Kenneth fut transporté dans une grande pièce ayant vue sur le jardin et où prit une garde-malade. La maladie suivit son cours avec des symptômes d'une violence exceptionnelle, accompagnés de délire et d'une fièvre ardente. Dans ses divagations, Kenneth appelait son frère avec des cris déchirants.

Mme Hardy ne quittait le chevet de son fils que pour prendre quelques heures de repos pendant lesquelles Dora Macy la remplaçait. Cette jeune fille témoignait de la plus grande sollicitude et [illegible] coup de tact et de sollicitude.

Deux autres femmes, Hélène Evarts et Madge Irving, surveillaient, elles aussi, les progrès du mal avec une excessive anxiété.

Miss Irving était en proie à une agitation fiévreuse, comme si de la guérison de Kenneth dépendait quelque événement d'une importance capitale. Deux fois par jour, elle me demandait mon opinion et saisissait chaque détail, chaque symptôme avec une intelligence qui me surprenait; bientôt, elle fut à même d'apprécier personnellement la marche de la crise.

L'inquiétude d'Hélène était aussi grande que celle de son amie, mais d'une autre nature, car elle venait du cœur. Malgré ses efforts pour paraître indifférente, lorsque les circonstances lui permettaient de rendre quelque petit service au malade incessamment, elle avait peine à dissimuler sa joie.

Une semaine se passa ainsi. Un matin, à ma surprise, Madge ne fit pas sa visite quotidienne à la chambre de Kenneth, et il en fut de même pendant plusieurs jours consécutifs. Je sus plus tard qu'elle sortait pendant de longues heures avec son amie Hélène.

Le dixième jour, une crise décisive parut imminente; le délire était moindre, la faiblesse plus grande. On cessa les applications de glace et on employa des stimulants administrés aussi fréquemment que possible. Vers minuit, le malade goûta quelques heures d'un sommeil calme et naturel; puis, il se réveilla sans fièvre et avec sa pleine connaissance.

Le docteur Gough déclara que tout danger était écarté, mais que la convalescence serait pénible et exigerait les soins les plus grands.

Il est impossible de dépeindre la joie de la pauvre mère et des autres membres de la famille.

Tout marcha bien et notre cher malade faisait chaque jour des progrès sensibles. Mais quel changement! Sa tête rasée, ses yeux caves, ses joues creuses, tout cela le rendait méconnaissable.

Huit jours plus tard, Kenneth se leva pour la première fois, et, une semaine après, il reprenait possession de sa chambre au deuxième étage.

XVIII

Kenneth était en pleine convalescence. Nous passions des heures à causer ensemble et à nous rappeler notre vie d'étudiant de Paris.

Pour la première fois depuis le début de sa maladie, il me raconta les détails de la mort de son frère, me parla de la découverte du crime, de l'arrestation de Gordon et de sa condamnation, de sa conviction qu'il était innocent, et, enfin, de sa volonté immuable de retrouver celui qu'il supposait être le coupable.

—Mais, lui dis-je, comptez-vous toujours entreprendre cette tâche, malgré votre état de santé?

—Certainement. Mes soupçons ont reçu une confirmation importante, grâce aux recherches de Madge. Sachant qu'Arnold avait rencontré mon frère avant qu'il ne fût vu, elle a pensé que son crime avait été prémédité et qu'il s'était procuré le chloroforme le soir même. Quand elle a vu la gravité de mon mal, elle a pris la résolution d'agir seule sans attendre ma guérison, et elle a commencé une enquête.

—En effet, je me rappelle qu'à ce moment, Miss Irving a disparu pendant plusieurs jours de suite.

—Oui. Accompagnée par Hélène Evarts, elle a pu trouver un agent de police qui a été mis à sa disposition. Cet homme a fini par découvrir une petite pharmacie située dans un quartier mal famé. Là, il apprit que, le soir en question,—ainsi que le prouvait le livre de vente,—un étranger avait acheté du chloroforme.

Le pharmacien se rappela qu'il était seul devant la boutique, lorsqu'un cabriolet s'arrêta à la porte. Habitué à voir bien des médecins ne pas descendre de voiture, il s'empressa d'aller au-devant du visiteur. Celui-ci demanda trois onces de chloroforme; le pharmacien répondit qu'il ne pouvait en délivrer sans ordonnance. L'inconnu lui dit qu'il était médecin et écrivit l'ordonnance nécessaire, mais qu'il fallait se dépêcher de le servir. En recevant le médicament, l'étranger tendit au pharmacien un dollar, et, sans attendre la monnaie, il partit rapidement.

—Est-ce tout? Le pharmacien a-t-il donné le signalement de cet individu?

—Non. Il pleuvait à torrents, la capote de la voiture était relevée et la figure de l'homme restait dans l'ombre.

—Quel rapprochement voyez-vous entre cet inconnu et Arnold?

—L'heure. C'est la seule à laquelle Arnold pouvait faire cet achat. En tout cas, mes convictions sont inébranlables et je suis déterminé à agir. Je partirai à la recherche de Philip Arnold! Je le suivrai de si près que je connaîtrai ses moindres actions! Je deviendrai son ombre! Tout ce que je vous demande, c'est de me mettre en état de supporter les fatigues du voyage.

—Je vous y aiderai de tout mon cœur.

—Merci! je compte sur vous.

Le même soir, en ouvrant le *Journal de Médecine*, de Paris, je tombai sur un article très intéressant du docteur Le Baron, donnant de curieux détails sur deux cas d'empoisonnement accidentel, occasionnés par l'absorption d'une trop forte dose de haschich. "Je me demande, disait M. Le Baron, si par l'effet qu'il produit, le haschich ne pourrait pas être employé avec succès, dans certains cas, pour obtenir les aveux des criminels et éviter ainsi de graves erreurs judiciaires"

Au fait, pensai-je, si cet homme, soupçonné par Kenneth, pouvait être amené à subir, malgré lui, une pareille épreuve, peut-être avouerait-il? Quelle folie! Jamais Arnold ne consentirait à prendre une drogue, et comment faire pour ne pas éveiller sa méfiance?

Le lendemain, je retournai chez Kenneth pour lui montrer l'article du journal en question.

—Bravo! s'écria-t-il. Nous tenons notre homme!

—Comment! Vous voudriez tenter l'épreuve?

—Oui, et, avec votre aide, j'espère réussir. Je ne puis agir seul.

—C'est entendu. Partez. Retrouvez Philip Arnold, et, à votre première dépêche, je m'embarque vous rejoindre.

XIX

Kenneth partit pour Paris, où il devait avoir le plus de chance de rencontrer celui qu'il cherchait.

Par le premier courrier, je reçus la lettre suivante:

"Mon cher ami,

"A peine arrivé à Paris, je me suis fait conduire au Grand-Hôtel. J'en ai visité trois autres. Enfin, à l'Hôtel Continental, j'ai trouvé sur le livre des étrangers, le nom de "Philip Arnold, âgé de trente ans, avocat, de nationalité américaine."

"Ou cet homme est innocent, ou bien il ne craint rien, sachant qu'un autre a été condamné à sa place. Autrement, il n'aurait pas l'audace de voyager sous son nom. Il doit donc se croire à l'abri de tout soupçon.

"A l'Hôtel Continental, j'ai appris qu'Arnold, après y avoir passé vingt-quatre heures, a fait porter ses malles 68, avenue Marceau, où l'on croit qu'il a loué un appartement. Voulant m'assurer de ce fait, je suis allé ce matin me poster en face du numéro 68. Après une attente de deux heures, ma patience fut récompensée: une voiture de louage, appartenant à la Compagnie Générale, s'arrêta devant la porte et, dix minutes plus tard, Philip Arnold y montait en personne!

"J'ai trouvé le misérable. C'est un grand pas de fait.

"A bientôt!"

La deuxième lettre me causa un profond étonnement.

(*A continuer.*)

**Aux champs.**

Un Parisien en villégiature, croisant avec un paysan, le voit saluer respectueusement un monsieur décoré qui passe.

—Le docteur Fraysseq, notre ancien député, fait le paysan avec déférence.

—Est-ce que vous allez encore voter pour lui, cette fois?

—Comme un seul homme. C'est à cause de la personne du docteur, voyez-vous.

—Il est très bon médecin?

—Lui! Je ne lui confierais pas notre chien, sauf vot' respect.

—Eh bien, alors?

—Eh! c'est justement pour ça que nous aimons bien mieux le savoir à Paris.

LA QUANTITÉ DE PAPIER EMPLOYÉE POUR LA FABRICATION DES TIMBRES-POSTE, EN FRANCE.—Veut-on avoir une idée de la quantité de papier employée pour la fabrication des timbres-poste, en France? Le 12 octobre courant, la direction générale des postes demandera, à l'industrie privée, la fourniture de dix mille rames de ce papier sur lequel sont imprimées les petites images qui servent à l'affranchissement des correspondances. Une rame de papier se composant de cinq cents feuilles, c'est cinq millions de feuilles qu'il faudra pour la prochaine campagne de fabrication des timbres-poste.

L'adjudication annoncée comprendra également trois mille rames de papier pour la fabrication des bandes pour imprimés.

BELGIQUE.—LE CONGRÈS DIPLOMATIQUE ANTI-ESCLAVAGISTE.—La date de la réunion, à Bruxelles, du congrès diplomatique anti-esclavagiste, est fixée, pour le moment, au 15 octobre courant.

La réunion n'aura lieu, en aucun cas, plus tôt. Les gouvernements invités à y participer, sont les mêmes que ceux qui ont pris part au congrès de Berlin.

Les délégués des différentes puissances débattront, au congrès de Bruxelles, des questions d'ordre pratique.

UN JUGEMENT SÉVÈRE.—Un fait assez rare dans les annales judiciaires s'est produit, dernièrement, à la Cour d'assises de la Sarthe, France. Un journalier, le sieur Louis Terrien, coupable de vol avec effraction, a été condamné à vingt ans de travaux forcés.

Louis Terrien avait volé..... une pièce de cent sous.

**En visite:**

—La belle bibliothèque! Pourriez-vous me prêter quelques livres? ...

—Je regrette de vous refuser; mais on rend si rarement les livres! Jugez-en vous-même: ce ne sont ici que des livres prêtés!

UNE LETTRE ET UN DON DU GRAND AMÉRICAIN EDISON.—Le *Figaro* a publié la lettre qu'on va lire:

Mon cher *Figaro*,

Jeudi prochain, en quittant Paris,—cette cité magnifique dans laquelle on croit renaître tous les jours, et dans laquelle, comme dans tant d'autres villes, vous êtes reconnu comme l'un des représentants les plus attitrés du journalisme français—j'emporterai le souvenir de la brillante réception que vous m'avez si généreusement offerte, et pour laquelle j'éprouve de tels sentiments de reconnaissance que je ne puis les traduire par la parole.

Voulez-vous me permettre de vous charger de transmettre en mon nom à la direction, à l'administration, à la rédaction, à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, ma reconnaissance pour le grand honneur qu'on m'a fait, grand honneur immérité, mais pour lequel je vous suis sincèrement reconnaissant!

Votre dévoué,

T. A. EDISON.

Paris, 10 septembre.

M. Edison a envoyé à M. Chautemps, président du conseil municipal, un chèque de dix mille francs pour les pauvres de Paris, en faisant remarquer que ce n'est à ses yeux qu'un faible témoignage de reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à faire de son séjour à Paris l'époque de sa vie qu'il aimera le mieux à se rappeler.

Le chèque a été transmis à M. Peyron, directeur de l'Assistance publique.

L'ILLUSTRE DOCTEUR AMÉRICAIN RICORD.—C'est du sommet de la tour Eiffel que l'illustre docteur Ricord donne des consultations, car il adresse, de là, à son ami le vicomte [illegible], Belle, à Versailles, des [illegible] dans lesquelles il se [illegible] de la santé de l'excellent [illegible].

M. le docteur Ricord a quatre-vingt-neuf ans et habite à Bel-Air, près de Versailles.

O quel vrai jeune homme!